



E.P.C.C. DU CHATEAU DE LA ROCHE-GUYON

Établissement public de coopération culturelle à caractère industriel et commercial

Extrait du registre des délibérations
du Conseil d'Administration

Délibération n° 2013 – 25 du 5 décembre 2013

Objet : Vote du budget primitif du budget annexe de l'exercice 2014 :

L'an deux mille treize, le 5 décembre, s'est réuni au Château de La Roche-Guyon, le Conseil d'Administration de l'Etablissement Public de Coopération Culturelle du Château de La Roche-Guyon dûment convoqué le 28 novembre 2013.

Étaient présents :

Représentants de l'Etat : Préfecture du Val d'Oise : Geneviève Bernard

Membres élus des Collectivités :**Conseillers généraux :**

Gérard Lambert-Motte, Président de l'Etablissement Public,

Représentant le Syndicat mixte d'aménagement et de gestion du Parc Naturel Régional du Vexin français : Dominique Herpin-Poulenat

Maire de la Commune de La Roche-Guyon : Christine Forge

Personnalités qualifiées :

Personnalité qualifiée nommée par l'Etat : Jean-Baptiste Bellon

Personnalité qualifiée nommée par le Propriétaire : Yolaine de La Rochefoucauld

Propriétaire : Guy-Antoine de La Rochefoucauld

Représentants du personnel : Emmanuelle Evrard, suppléante
Hassen Ben Mahmoud, titulaire

Absents excusés ayant donné un pouvoir :

Représentants de l'Etat : DRAC : Véronique Chatenay-Dolto

Membres élus des Collectivités :

Conseillers généraux : Guy Paris, Evelyne Bossu

Personnalités qualifiées :

Personnalité qualifiée nommée par le Conseil général : François Dupille

Personnalité qualifiée nommée par la commune de La Roche-Guyon : Andrée Cassou

Nombre de membres en exercice : 18

Nombre de membres présents : 9

Nombre de votants : 14

PREFECTURE DU VAL D'OISE
Bureau du Contrôle Budgétaire

LE 10 DEC. 2013

ARRIVÉE

Absents :**Membres élus des Collectivités :**

Conseillers généraux : Jean-Pierre Béquet, Jean-Pierre Muller, Antoine Bonneval

Personnalités qualifiées :

Personnalité qualifiée nommée par le Conseil général : Bernard Toublanc

Étaient également présents :

- Dolorès Fourrez, Action culturelle du Conseil général du Val d'Oise
- Yves Chevallier, Directeur de l'EPCC du Château de La Roche-Guyon
- Marie-Laure Atger, Administratrice de l'EPCC du Château de La Roche-Guyon
- Marie-Christine Dodier, EPCC du Château de La Roche-Guyon (pour la prise de notes)

CONSIDERANT,

- le report de la valeur prévisionnelle du stock à fin 2013
- les prévisions de ventes et d'achats
- l'imputation au budget annexe d'une quote-part de frais généraux et de frais de personnel
- la valeur prévisionnelle du stock à fin 2014

Que le budget primitif du budget annexe est présenté en équilibre

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

VU la loi n°2002-6 du 4 janvier 2002 relative à la création d'établissements publics de coopération culturelle,

VU le décret n° 2002-1172 du 11 septembre 2002,

VU l'arrêté préfectoral du 19 décembre 2003 créant l'établissement public du château de La Roche Guyon,

VU la loi n°2006-723 du 22 juin 2006 modifiant le code général des collectivités territoriales et la loi n°2002-6 du 4 janvier 2002 relative à la création d'établissements publics de coopération culturelle

VU le décret n°2007-788 du 10 mai 2007 relatif aux établissements publics de coopération culturelle et modifiant le code général des collectivités territoriales

VU les statuts de l'E.P.C.C.,

Après en avoir délibéré, approuve le budget primitif du budget annexe 2014.

Abstentions : 0

Votes contre : 0

Votes pour : 14

PRÉFECTURE DU VAL D'OISE
Bureau du Contrôle Budgétaire

LE 10 DEC. 2013

ARRIVÉE

Pour extrait conforme au registre des délibérations


Le Président de l'E.P.C.C.
Gérard Lambert-Motte

Certifiée exécutoire en vertu de la transmission à la Préfecture du Val d'Oise et de la publication le